Madame, monsieur,
(nom et adresse )
 , le

Nos Réf. : dr ……/ (mettre son nom)

Vos Réf. :

Madame, monsieur,

Je suis le conseil habituel du Docteur ………………., orthodontiste exerçant à…………….. , dont vous avez été le(la) patient et qui m’a saisi afin que j’entreprenne une procédure pénale à l’encontre de la personne qui a déposé sous le pseudonyme de………….. , un avis sur GOOGLE entrant parfaitement sous la qualification pénale du délit de diffamation puisqu’il s’agit d’un message portant atteinte à son honneur et à sa considération.

En effet, dans ce commentaire publié le …………. à …………….. mais dont il ne fait aucun doute que vous en soyez l’auteur comme nous l’a confirmé les recherches que nous avons entrepris, vous avez publié : ….

Il résulte des dispositions de l’article 29 de la loi sur la Liberté de la Presse du 29 Juillet 1881 qui définit le délit de diffamation qu’entre dans cette qualification « Toute allégation ou imputation qui porte atteinte à l’honneur ou à la considération de la personne est une diffamation. »

Que tel est parfaitement le cas en l’espèce.
Vous parlez du Docteur ………..en utilisant le terme « ……. » , « ….. » terme qui porte indubitablement atteinte à sa réputation.

Le Dr …………… pourra ainsi par mon intermédiaire déposer plainte en se constituant partie civile et solliciter de légitimes dommages et intérêts au regard du préjudice subi.

Le délai de prescription étant de trois mois à compter de la première publication (article 65 de la loi) , et à défaut d’enlèvement du commentaire immédiatement à réception de la présente, j’ai pour instructions de déposer plainte avec constitution de partie civile entre les mains du doyen des Juges d’Instruction et de prendre à votre encontre toutes mesures de nature à assurer la défense des droits du docteur …….. .

Vous devez considérer la présente comme une mise en demeure, de nature à faire courir tous délais et autres conséquences que la loi et les tribunaux attachent aux mises en demeure .

Le docteur………..ayant subi une perte en terme de chiffre d’affaire du fait de la publication de ce commentaire diffamant, je solliciterai également une astreinte de 500 € par jours de retard , tant que l’annonce n’est pas effacée ainsi que de légitimes dommages et intérêts à hauteur du préjudice par lui subi.

Je pense cependant que ce litige peut être réglé de manière amiable par l’enlèvement immédiat du commentaire.

Mais à défaut, je diligenterai la procédure pénale .

Je reste à la disposition de votre avocat ;

Je vous prie de croire, Madame, monsieur à l'assurance de mes sentiments distingués.

Avocat